



COMMUNIQUÉ

Soutien aux salariés de HappyChic en grève de la faim : vite, une solution !

HappyChic, entreprise de mode française, rassemble en son sein 3 marques Brice, Bizz-bee et Jules. Ce vendredi 28 septembre, trois délégués syndicaux (CGT, FO et CFDT) ont débuté une grève de la faim devant le siège roubaisien du groupe, rejoints ce jour par un 4ème et réclament le retrait du plan social.

La fermeture des boutiques s'inclut dans un « plan de restructuration » dévoilé cet été et confirmé le 11 septembre dernier. Ayant pour objectif de fermer 88 magasins sur les 629 de l'enseigne, ce plan implique la suppression de 466 emplois sur l'ensemble du territoire.

Pour rappel, HappyChic emploie 3 191 personnes, compte 734 magasins, dont 629 en France, et a généré 673 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017. Les représentants des salariés des différents syndicats représentatifs réclament qu'HappyChic entre dans le périmètre de l'Association familiale Mulliez (AFM). Ce changement de périmètre permettrait d'améliorer les conditions du PSE voire de l'abandonner.

Je tiens par ce communiqué à signifier tout mon soutien à l'ensemble des salariés concernés par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Compte tenu de l'urgence de la situation, je forme le vœu qu'une issue positive soit trouvée dans les plus brefs délais.